

Louise Odin, née Pilliod

Autor(en): **Chambaz, Octave**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

† LOUISE ODIN, née Pilliod.

Le patois et la science viennent de faire, en même temps, une grande perte. M^{me} L. Odin, l'auteur du *Glossaire de Blonay* — rédigé sous la savante direction de M. le professeur Ernest Muret — et qui doit paraître bientôt dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*, nous a été enlevée.

Une plume plus autorisée que la nôtre a rappelé ailleurs¹ ce que fut cette femme d'élite, l'une des plus remarquables qu'il nous ait été donné d'approcher. Cela nous dispense de le répéter, mais non de venir dire ici, dans l'organe attitré des patoisants vaudois — auquel Louise Odin elle-même était demeurée si fidèle, — un suprême et pieux adieu à l'amie dont la distinction et le savoir, relevés de bonté et de modestie, nous avait inspiré non seulement une vive admiration, mais le plus profond attachement.

Quel exemple bienfaisant qu'une vie telle que la sienne : vie de devoir, d'épreuves vaillamment supportées, d'énergie et de persévérance peu communes pour mener à bien son dictionnaire, vrai travail de bénédictin, et qui restera le plus beau monument élevé jusqu'ici, dans notre pays, à la mémoire d'un parler local !

OCTAVE CHAMBAZ.

LE JEU DE PAUME

S'il est un jeu vieux comme le monde, c'est bien le jeu de paume. L'omère en parle déjà. Mais les anciens Grecs s'y livraient sans s'aider d'autre chose que de la main. L'usage de la raquette ne vint que bien des siècles après eux. On joua longtemps à la paume, en France notamment, dans de grands édifices *ad hoc* et dont plusieurs furent transformés en salles de spectacles. C'était le jeu de paume tout court. Pour lancer la balle à de grandes distances, on allait en plein air et l'on jouait alors à « la longue paume ». De France, ce dernier jeu passa en 1874 chez les Anglais, qui le perfectionnèrent et le baptisèrent *lawn-tennis*, c'est-à-dire « jeu à la paume de pelouse ». A leur exemple, les institutions de jeunes filles et de jeunes gens du continent, les hôtels des villes d'eaux et des stations climatiques, les simples particuliers eux-mêmes, établirent les terrasses closes d'un treillis comme le sont les basses-cours, où toute l'année, même en hiver, enfants et grandes personnes s'escriment gaîment à ce jeu sain et qui leur paraît d'autant plus admirable qu'il porte un nom étranger.

Quand commença-t-on à se servir de la raquette pour jeter la balle ? Un auteur du XVI^e siècle, Etienne Pasquier, va nous le dire. Voici ce que nous trouvons dans son volumineux et curieux ouvrage intitulé *Les Recherches de la France* :

« Lorsque les tripots furent introduits par la France, on ne sçavoit que c'estoit de raquette, et y jouoit-on seulement avec le plat de la main, et de pelotes : chose que je descouvre d'un vieux livre en forme de papier journal, dont je m'aide souvent en ces miennes Recherches. « En l'an » 1427 (dit-il) vint à Paris une femme nommée » Margot aagée de vingt-huit ans, qui estoit du » pays de Hainault, laquelle jouoit mieux à la » paulme qu'onques homme eust veu, et avec » ce jouoit de l'avant-main, et de l'arriere-main » très-puissamment, très-malicieusement et » très-habilement, comme pouvoit faire homme, » et y avoit peu d'hommes qu'elle ne gagnast, » si ce n'estoit les plus puissants joueurs, et » estoit le jeu de Paris, où le mieux jouoit en » la rue Garnier-saint-Ladre, qui estoit nom- » mé le petit Temple. » Passage que vous voyez autorizer en tout et partout mon opinion, de laquelle je me croy davantage, parce qu'autre-fois parlant à un nommé Gastelier, il me fit un discours qui est digne d'estre recité.

« Cet homme en sa jeunesse avoit esté bon joueur de paulme, et depuis fut longtemps huisier de la Cour, et venant sur l'aage, resigna son estat : mais quelque ancienneté d'aage qu'il eust (car quand il m'aprit ce que je diray, il estoit aagé de 76 ans et plus) si ne pouvoit-il oublier son premier deduit¹). Et de fait, il n'y avoit jour que s'il y avoit quelque belle partie en son quartier, il n'en voulust estre spectateur. C'estoit un plaisir auquel il finit ses jours, et moi jeune homme qui n'y prenois pas moins de plaisir que luy, le gouvernois de fois à autre par occasion. Un jour entre autres il me compta qu'en sa jeunesse il avoit esté un des premiers joueurs de paulme de son temps, mais que le deduit en estoit tout autre, parce qu'ils jouoient seulement de la main, et pousoient de telle façon la pelote que fort souvent elle estoit portée au dessus des murailles, et lors les uns jouoient à mains descouvertes, et les autres pour se faire moins de mal y apportoit des gands doubles. Quelques-uns depuis plus fins, pour se donner quelque avantage sur leurs compagnons y mirent des cordes et tendons, afin de jeter mieux et avec moins de mal la balle. Ce qui se pratiqua tout communément. Et finalement de là s'estoit introduite la raquette telle que nous voyons aujourd'hui, en laissant la sophistication du gand : Ha ! vraiment, dis-je lors à par-moy, il y a grande apparence d'estimer que le jeu de paulme vient de là : parce que l'exercice consistoit principalement au dedans de nostre main ouverte, que nous appelons paulme, depuis lisant le passage que je vous ay cy-dessus recité, j'en fus du tout confirmé. »

Que dirait le bon Pasquier en voyant combien la mode a gâté la claire et belle langue française, et comme quoi nous rougirions aujourd'hui d'appeler le jeu de paume : le jeu de paume !

V. F.

¹ Plaisir, passetemps.

L'heure du rebut. — Il y avait un bal l'autre soir chez les de ***. A trois heures du matin, on dansait encore. Un invité, qui désirait se retirer, se rend au vestiaire. Un domestique d'occasion lui présente un pardessus.

— Mais ce n'est pas le mien.

— Ce n'est pas à monsieur ? C'est pourtant le meilleur de ceux qui restent.

— Mais le mien était neuf, tout neuf. Je l'ai mis ce soir pour la première fois.

— Oh ! monsieur, des neufs, il n'y en a plus depuis minuit et demi.

LE FRÈRE DE JEAN-LOUIS

Nous avons eu, l'autre soir, une bien intéressante conférence. C'était à la chapelle de Martheray. Grande affluence. Nombre d'auditeurs durent rester debout, même des dames, de tout âge, qui regardaient, résignées, de jeunes messieurs, très « select », faisant la roue sur les banquettes. Où donc peuvent bien nichier aujourd'hui la bienséance et la galanterie ?

En chaire, M. Samuel Cornut, un très chaud et très fidèle ami du *Conteur*, soit dit en passant. Comme texte — qu'on veuille bien nous pardonner l'expression, puisque c'était à l'église — : « Sommes-nous vraiment sérieux ? » Nous, c'est vous, c'est moi, ce sont les Vaudois.

Tout d'abord, le conférencier a mis hors de cause le bon Jean-Louis, bien connu, type du Vaudois de la campagne ou du petit monde, aimant bien son canton et la Suisse, et toute la terre ; aimant la vie et buvant son verre de vin ; un peu indolent : « On a bien le temps, que diable ! » mais arrivant aussi vite que les autres gens au 31 décembre après avoir rempli sa tâche ; moins religieux peut-être qu'on ne le pourrait croire, à le voir assidu au « prêche », par crainte de M. le ministre ou de son « gouvernement », plus que par besoin, mais au fond moral et honnête autant qu'un autre ; aussi sûr d'ailleurs de l'existence de Dieu que de celle du soleil qui le réchauffe et fait mûrir son blé ; sous son air un peu lourd, farci de malice comme un chien de puces ; ayant le rire et la chanson faciles, quand il est avec des gens « pas gênants » et, résigné, dans les jours critiques, joyeux, dans les bons jours, concluant volontiers par son refrain favori :

Et que dans ces lieux, règne à jamais,
L'amour des lois, la liberté, la paix.

Le Vaudois dont a parlé l'autre soir M. Cornut, c'est celui qui est des « gens bien », teinté de savoir et affecté de religionisme ; celui qui se croit le guide et le professeur de l'autre et veut à tout propos le régenter et le morigéner.

C'est le Vaudois dont le logis est tapissé de passages bibliques, qui ne peut dire vingt paroles sans prononcer « en vain » trente fois le nom de Dieu ou de notre Seigneur Jésus-Christ, et qui n'en est pas meilleur pour cela, ni plus chrétien.

C'est le Vaudois-apôtre, qui veut évangéliser tout le monde : les petits nègres qui « croupissent dans les ténèbres du paganisme », les

¹ M. Auguste Reymond, sous-bibliothécaire cantonal, dans la *Recue* du 1^{er} février.